

Communiqué de presse

Le Fongecif Île-de-France : une année de déploiement et d'innovation

Paris, le 3 mai 2016 – Le bilan paritaire 2015 confirme le Fongecif Île-de-France dans ses nouvelles missions d'accompagnement et de conseil aux salariés. Acteur majeur du Service Public Régional de l'Orientation, le Fongecif a réussi la mise en œuvre du Conseil en Evolution Professionnelle.

Le Fongecif Île-de-France, première plateforme d'information, de conseil et d'accompagnement des salariés d'Île de France, publie son bilan paritaire 2015.

Ce bilan présente les actions engagées par le Fongecif pour répondre à la Réforme de la formation professionnelle.

Il confirme la dynamique engagée sur le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP), et la formation avec des actions sur des publics prioritaires.

Une présentation de la première année du plan stratégique 2015-2018 détaille les actions menées pour répondre aux axes stratégiques définies par les instances paritaires.

« 2015 aura été pour le Fongecif Ile-de-France une année de consolidation et d'innovation. Une nouvelle stratégie 2015-2018, définie paritairement, se déploie avec l'objectif de renforcer le positionnement du Fongecif Île-de-France dans le champ de la formation professionnelle », déclare Myriam Pesic, vice-présidente du Fongecif d'Île-de-France.

Les axes stratégiques 2015-2018

4 enjeux principaux s'imposent au Fongecif Île-de-France :

- Le développement d'une nouvelle offre de services dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle
- Le renforcement de ses liens avec les acteurs du service public régional de l'orientation
- Le maintien et l'accroissement de ses capacités financières
- L'évolution et l'adaptation de son organisation, de ses outils et des compétences

Le Conseil d'administration a défini une stratégie en 5 axes et des objectifs pour chacun.

L'axe 1 vise à renforcer le positionnement du Fongecif Île-de-France dans le champ de la formation professionnelle en le rendant plus visible auprès de l'ensemble des acteurs régionaux de la formation et de l'économie.

Le Fongecif a signé la Charte régionale qui officialise son inscription dans le Service public régional de l'orientation ; une convention de partenariat avec l'APEC. Les relations avec les OPCA et les entreprises se développent. Le Fongecif Île-de-France a participé aux travaux pilotés par le FPSPP sur la qualité de la formation et la simplification administrative.

L'axe 2 veut focaliser l'action sur l'accompagnement des salariés pour faire du Fongecif Île-de-France l'acteur-pivot de l'accompagnement et de l'ingénierie financière. Le développement de services dans une logique multicanale, l'évolution du système d'information multi-Fongecif (SIM) sont les principaux leviers pour faciliter l'accès aux services pour tout salarié d'Île-de-France.

Plus de 50 000 conseils en évolution professionnelle ont été délivrés.

L'axe 3 incite à faire évoluer l'offre de services autour des piliers conseil/accompagnement et ingénierie financière. La cartographie des services du CEP produite par le Fongecif Île-de-France a été largement partagée ainsi que son analyse sur les évolutions à apporter à ce dispositif.

L'axe 4 porte sur l'évolution du modèle économique du Fongecif Ile-de-France. Dans un souci d'optimiser constamment l'utilisation des fonds dédiés aux financements des formations des salariés, le Fongecif Île-de-France s'inscrit dans une logique d'amélioration continue.

Sa politique d'achat de formation s'accompagne également de principes d'équité, de transparence et de qualité.

L'axe 5 doit permettre d'adapter la gouvernance paritaire au contexte induit par la réforme de la formation professionnelle, de l'emploi et de la démocratie sociale.

La mise en œuvre réussie du CEP et une activité en hausse sur la prise en charge

2015 est une année de transition majeure pour le Fongecif Île-de-France qui s'installe comme un acteur clef des politiques publiques de l'emploi et de la formation en Ile-de-France.

- 244 millions d'euros ont été engagés pour le financement de congés individuels de formation.
- 24 300 dossiers ont été instruits, soit 4 % de plus qu'en 2014.
- 15 400 projets de salariés ont été financés soit 5 % de plus qu'en 2014. (CIF, bilan de compétences, VAE, formation hors temps de travail, CPF).

« Nos instances paritaires ont toujours cette volonté que le Fongecif Ile-de-France œuvre pour la sécurisation des parcours professionnels et la compétitivité des entreprises, affirme Patrick Frange président du Fongecif Île-de-France. Notre institution est plus que jamais un acteur clé des politiques publiques de l'emploi et de la formation en Ile-de-France ».

Le Fongecif Île-de-France est un organisme paritaire, régional et interprofessionnel formé par les unions régionales des organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO) et des organisations patronales représentatives au niveau national interprofessionnel (CGPME, MEDEF et UPA).

CONSULTEZ LE BILAN DE L'ACTION PARITAIRE 2015
CONSULTEZ LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

À propos du Fongecif Île-de-France

Le Fongecif Île-de-France est l'un des cinq opérateurs habilités à délivrer le conseil en évolution professionnelle. Le Fongecif Île-de-France accueille, conseille et accompagne les salariés d'Île-de-France dans leur projet d'évolution professionnelle. Organisme paritaire interprofessionnel, le Fongecif Île-de-France finance les projets individuels des salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation, d'un bilan de compétences, d'une formation hors temps de travail ou d'une validation des acquis de l'expérience.

Le président du Fongecif Île-de-France est Patrick Frange, la vice-présidente Myriam Pesic, et le directeur général Laurent Nahon.

Pour en savoir plus : www.fongecif-idf.fr

Contact presse

Elham Vanhems – Tél. : 01 44 10 59 40 – Courriel : e.vanhems@fongecif-idf.fr